



De Fos-sur-Mer Ã Roissy, les appels Ã bloquer les livraisons dâ??armes Ã IsraÃ«l se multiplient

## Description

Deux appels Ã dÃ©noncer la complicitÃ© de la France et Ã bloquer les livraisons dâ??armes destinÃ©es Ã IsraÃ«l sont lancÃ©s cette semaine, mercredi 22 octobre au port de Fos-sur-Mer pour le premier, et le second Ã lâ??aÃ©roport de Roissy samedi 25 octobre.

Par lâ??Agence MÃ©dia Palestine, le 21 octobre 2025



Mardi 14 octobre Ã l'Assemblée nationale, le premier ministre franÃ§ais SÃ©bastien Lecornu a affirmÃ© qu'aucune «arme franÃ§aise n'est allÃ©e Ã la destination de TsahalÃ», sans avancer de preuve ni de contre-argumentaire aux militant-es, journalistes et expert-es qui affirment le contraire.

Le mÃ©dia [Disclose](#) rÃ©vÃ©lait pourtant hier une nouvelle livraison imminente :

Mercredi 15 octobre, le transporteur UPS a pris en charge une marchandise sensible qu'il doit acheminer en IsraÃ«l. Ã l'intÃ©rieur : huit colis contenant des gÃ©nÃ©rateurs Ã©lectriques, ou «alternateursÃ», fabriquÃ©s par la sociÃ©tÃ© Sermat, [spÃ©cialisÃ©e dans](#) «la

*fabrication d'armement électromécaniques destinés aux marchés [à?] de l'aéronautique, de l'armement et du domaine spatial». Livraison prévue le 20 octobre à l'entreprise d'armement Elbit Systems, à Karmiel, dans le nord d'Israël. Dès après notre enquête, ces pièces détachées sont conçues pour équiper des drones Hermes 900. Un modèle massivement utilisé par l'armée israélienne à Gaza.*

L'État français n'a jamais interrompu ses livraisons d'armes à Israël malgré son obligation au regard du droit international et de son engagement d'empêcher les génocides. En 2024, 27,1 millions d'euros d'armements français ont été livrés en Israël, et l'État français a également autorisé la vente de « biens à double usage » pour un montant total de 74 millions d'euros.

Pour empêcher cette complicité de notre gouvernement qui n'est plus à prouver, les militant-es multiplient les fronts : dans la rue, dans les tribunaux et au travail, ils et elles appellent à empêcher l'armement d'Israël par tous les moyens possibles.

Dans la suite d'une montée internationale de la mobilisation des travailleur-euses solidaires avec la Palestine, et notamment des grèves et blocages inédits des dockers en Italie, plusieurs syndicats et organisations solidaires appellent à bloquer physiquement l'armement du génocide.

Demain, mercredi 22 octobre, le navire ZIM accostera à Fos-sur-Mer et les militant-es du groupe EuroMed appelle, [pour la troisième fois à le bloquer](#).

« ZIM est un armateur israélien. L'entreprise a été privatisée, mais l'État d'Israël a conservé un droit de regard, et l'utilise pour réaliser ses transferts urgents. Or le navire ZIM fait partie d'une route maritime régulière, qui passe par la France, charge, décharge, on ne sait pas quoi. Mais il y a de nombreuses suspicions de transferts d'armement destinés à l'armée israélienne », nous explique une militante de BDS France pour EuroMed, qui précise que « la demande de les bloquer émane de travailleur-euses et de syndicats palestiniens. »

### **Syndicats, société civile et justice doivent travailler ensemble**

Au port de Fos-sur-Mer, les dockers sont notoirement mobilisés contre le transport d'armement en direction d'Israël : leur action de blocage en juin dernier avait empêché la livraison d'une cargaison, identifiée par Diclose comme contenant des [maillons pour munitions de mitrailleuses d'Eurolinks](#), des [transpondeurs](#) pour drones livrés par Thales début 2024 et des [tubes de canons d'Aubert & Duval](#) destinés à l'armée israélienne.

« Les travailleur-ses du port de Fos ne veulent pas être complices de massacres, de pertes de vies humaines », déclaraient alors les dockers, acclamés par le mouvement de solidarité avec la Palestine.

Dans la foulée de cette action, une plainte était déposée par la Ligue des Droits de l'Homme à l'encontre de l'entreprise [Eurolinks](#), pour complicité de génocide. Cet enchaînement illustre bien comment la mobilisation avance sur plusieurs fronts, s'alimente et s'encourage.

Malheureusement, cette fois, les dockers ne semblent pas prêts à bloquer le bateau car l'appel porte sur un boycott d'Israël et non directement sur le blocage des armes. « Individuellement, les

dockers nous ont affirmé qu'ils nous soutenaient, mais ils n'ont pas reçu de directives de blocage ou de grève concernant le bateau ZIM de la part de leurs unions locales ou départementales », regrette la militante d'EuroMed, tout en saluant le travail des syndicats sur d'autres actions.

## **Manifestation à Roissy-Charles-de-Gaulle**

L'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est, au même titre que le port de Fos-sur-Mer, utilisé de manière courante et sous le plus grand secret pour transporter du matériel à usage militaire vers Israël, qu'il soit produit en France ou non.

Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2025 notamment, une cargaison de composants électroniques produits en France et destinés au vendeur d'armes israélien Elbit Systems aurait été collée à destination de Tel Aviv, malgré les protestations d'une centaine de manifestant-es.

Un rassemblement a été appelé le lendemain par les syndicats, et est vu interdire par la préfecture, ce que les militant-es dénoncent comme une tentative de faire taire leur dénonciation : « la France ne peut un instant reconnaître l'État Palestinien et de continuer de fournir du matériel utilisé pour exterminer son peuple. Les traités dont elle est signataire obligent à tout mettre en œuvre pour prévenir le risque de génocide », rappelle un communiqué inter-syndical.

Pour dénoncer cette tentative de silenciation et exiger un arrêt total des livraisons et du transit de matériel militaire ou à double-usage à destination d'Israël, les militant-es appellent à une grande manifestation à Roissy-Charles-de-Gaulle le samedi 25 octobre à 14h (terminal 2A), aux côtés des travailleur-euses de l'aéroport et de leurs syndicats.

**date créée**  
2025/10/21